



NOUS PERSISTONS ET
NOUS SIGNONS :
NON AU SMP !

OUI à nos missions de service public.

OUI à un accompagnement non contraint avec une fréquence adaptée aux besoins des demandeurs d'emploi.

OUI à des entretiens au service des demandeurs d'emploi, avec des offres d'emploi qui leur conviennent et des formations qualifiantes, en nombre.

NON à ce paquet qui n'est pas un cadeau et qui s'appelle le Suivi Mensuel Personnalisé

NON à cette machine à profiler, à segmenter, à contrôler qui risque d'exclure les plus fragilisés, de réduire le nombre de chômeurs sans réduire le chômage, et dont les effets pervers ne pourront pas être corrigés par des aménagements à la marge concédés par la Direction.

NON à l'intensification des charges, à la dégradation de nos conditions de travail, à une individualisation et un flicage déguisés sous le vocable d'autonomie.

Ce suivi-là, ce SMP, ne correspond ni aux besoins des demandeurs d'emploi ni à notre conception du service public.

C'est pourquoi nous sommes légitimes à demander son retrait, en tant que professionnels du Service Public de l'Emploi

Battons-nous ensemble pour le retrait du SMP. Signons cette pétition

RETRAIT DU SUIVI MENSUEL

NOM	Prénom	Agence	Signature

Pétition à faxer à la **Direction Générale au : 01.49.14.18.00**
avec copie à l'Union départementale CGT

Fax 02 48 21 24 89 – Courriel : cgt.ud.cher@wanadoo.fr